



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique migratoire

Question au Gouvernement n° 4124

Texte de la question

POLITIQUE MIGRATOIRE

M. le président. La parole est à M. Olivier Marleix.

M. Olivier Marleix. Monsieur le ministre de l'intérieur, le Président de la République, dans sa stratégie consistant à annoncer une mesure de droite une semaine et une mesure de gauche la semaine suivante, vous a demandé, jeudi dernier – c'était donc une semaine de droite –, de mettre un coup de barre à droite et de procéder à l'expulsion d'étrangers délinquants. J'ai hésité à applaudir, avant de me souvenir qu'avec vous, il y avait souvent un océan entre la communication et la réalité.

Je vous livre donc un petit bilan de votre politique migratoire. En matière d'accueil d'étrangers, depuis le début du quinquennat vous avez déjà délivré plus d'1 million de titres de séjour, avec une moyenne de 260 000 titres par an les trois premières années, de 2017 à 2019. Votre modèle étant Nicolas Sarkozy, j'ai comparé vos résultats aux siens :...

Un député du groupe LR. Ah ?

M. Olivier Marleix. ...40 % d'étrangers supplémentaires sont accueillis chaque année, sous la présidence d'Emmanuel Macron.

En matière de politique migratoire, le Président Macron reste donc bien un disciple de François Hollande. Pire, le stock de titres de séjour en cours de validité, qui avait baissé pendant les cinq années du quinquennat de Nicolas Sarkozy, passant de 3 millions en 2007, à 2,6 millions en 2012 – chiffres d'ailleurs trop souvent passés sous silence –, a augmenté sous François Hollande, pour atteindre 2,9 millions à la fin du quinquennat, puis s'est envolé, avec vous, à plus de 3,3 millions de titres. S'il est un domaine où l'élève Emmanuel Macron a donc dépassé son maître François Hollande, c'est celui du laxisme en matière migratoire.

M. Maxime Minot. Exactement !

M. Olivier Marleix. Quant aux reconduites à la frontière, avec une moyenne tout juste supérieure à 21 000 par an, elles représentent 50 % de moins que la moyenne des expulsions sous Nicolas Sarkozy.

Monsieur le ministre, il va donc falloir un peu plus que des gesticulations, à 300 jours de la présidentielle, pour nous faire oublier que vous travaillez pour un ancien collaborateur du Président François Hollande !
(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. Je n'ai pas entendu le sens de votre question (*Protestations sur les bancs du groupe LR.*),...

M. Fabien Di Filippo. Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre !

M. Gérald Darmanin, ministremais je vais quand même essayer d'y répondre. Vous avez cité beaucoup de chiffres, rendant votre intervention quasiment technocratique. Je décèle toutefois une légère contradiction dans vos propos.

Vous avez eu raison de dire que M. le Président de la République a demandé à son Gouvernement d'accélérer les mesures concernant les étrangers coupables d'actes de délinquance, puisque la crise du covid-19 se termine...

M. Éric Ciotti. Quatre ans !

M. Maxime Minot. La crise n'a pas duré quatre ans !

M. Gérald Darmanin, ministreet que les espaces aériens sont rouverts, ce qui ne vous a pas échappé. Votre démonstration est à cet égard très révélatrice de votre état d'esprit : vous n'avez parlé que des étrangers. Or la grande différence entre nous c'est que nous jugeons les étrangers pour ce qu'ils font, pas pour ce qu'ils sont ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et UDI-I.*)

M. Erwan Balanant. Bravo !

M. Gérald Darmanin, ministre . Heureusement, monsieur Marleix, qu'il y a encore quelques personnes, à droite, dans votre camp, pour tenir un discours républicain, parce que vous, vous glissez et vous glissez bien mal. L'année dernière, lorsque j'ai pris mes fonctions, succédant à Christophe Castaner et à Gérard Collomb, 231 personnes étrangères étaient fichées pour islamisme radical, mais vous ne m'avez pas interrogé à ce sujet, car vous savez qu'elles ont toutes été expulsées du territoire national !

M. Éric Ciotti et plusieurs députés du groupe LR. C'est faux !

M. Gérald Darmanin, ministre . Ce n'est absolument pas faux, puisque nous avons des discussions avec les pays étrangers, Jean-Yves Le Drian pourrait en témoigner, pour exclure tous les étrangers coupables d'actes de délinquance. Puisque vous aimez les comparaisons, monsieur Marleix, savez-vous de combien le nombre de Français naturalisés a diminué sous le Président Macron ?

M. Maxime Minot. C'est nous qui posons les questions !

M. Gérald Darmanin, ministre . Il est de 30 % de moins que lors des deux quinquennats précédents.

Ne mélangez pas ceux qui veulent s'intégrer dans notre pays et respecter les valeurs la République avec les délinquants, mais concentrez-vous sur la droite républicaine, chiraquienne, voire un peu sarkozyste, et vous verrez que vous courez moins vers le Front national. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem. – Protestations sur les bancs du groupe LR.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Marleix](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4124

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 juin 2021](#)